



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019 - 2020

HELHa

Haute École Louvain en Hainaut

Développe tes talents



Lorsqu'il s'agit de dresser le bilan d'une année d'activités, ce sont des chiffres, des mots-clés et des concepts qui sont présentés. Ils donnent la mesure du travail fourni. Cependant, ils sont insuffisants pour refléter la totalité des actions entreprises, de l'investissement qu'elles ont demandé aux membres du personnel, des collaborations et évolutions qu'elles ont générées et des satisfactions professionnelles qu'elles ont créées.

La seule possibilité serait sans aucun doute de suivre chacun des membres du personnel de la HELHa, cette fantastique fourmilière, dans leurs tâches quotidiennes, des réunions aux discussions improvisées, des présentations de projets aux moments d'évaluation, des mails aux appels téléphoniques, de la première lettre au dernier mot de chacun des documents rédigés.

Et malgré tout... Un élément manquerait encore : les conditions dans lesquelles ce travail a été fourni.

Cette année fut particulière pour toutes nos équipes. La créativité est sans aucun doute le maître-mot car pour assurer nos missions et parvenir, finalement, aux chiffres, mots-clés et concepts présentés dans ce rapport d'activités, nous avons toutes et tous été obligés de nous réinventer.

Avec énergie. Avec solidarité. Avec fierté.

Effectivement, la HELHa peut être fière du travail accompli mais il serait inconcevable de soumettre ce rapport d'activités sans évoquer les moments de doute, de remises en question et de fatigue que cette année 2019 – 2020 a généré. Fort logiquement, la pandémie de la COVID-19 n'aura pas épargné la Haute Ecole Louvain en Hainaut.

Juste avant le virus, notre institution avait entamé plusieurs chantiers, et entre autres la professionnalisation des Services Généraux. De nouvelles équipes se sont constituées juste avant ou pendant la pandémie. Chacun a dû faire sa place et trouver une manière de fonctionner avec ceux et celles qui connaissent notre institution depuis plus longtemps.

Certains processus de changement se sont vus accélérés.

Certaines priorités ont été revues.

Les adaptations sont gigantesques.

Les pages qui suivent rendent compte du travail fourni par des équipes plus que jamais solidaires.

Philippe DECLERCQ - Directeur Président de la HELHa

Sommaire – table des matières

Introduction	p.3
1. La HELHA en quelques chiffres.....	p.5
2. CeREF – formation continue, recherche, service à la collectivité.....	p.8
3. Conseil social + nouveaux services	p.10
4. Conseil pédagogique.....	p.12
5. Services transversaux académiques	p.14
6. Services transversaux généraux.....	p.19
7. Réalisations des domaines.....	p.28

1. La HELHa en quelques chiffres.

1.1. NOMBRES D'ÉTUDIANTS/SITES/FORMATIONS/ÉVOLUTION GÉNÉRALE SUR 10 ANS.



2000 *diplômes*
délivrés chaque année

 10 300 *étudiants*
pour l'année 2017-2018

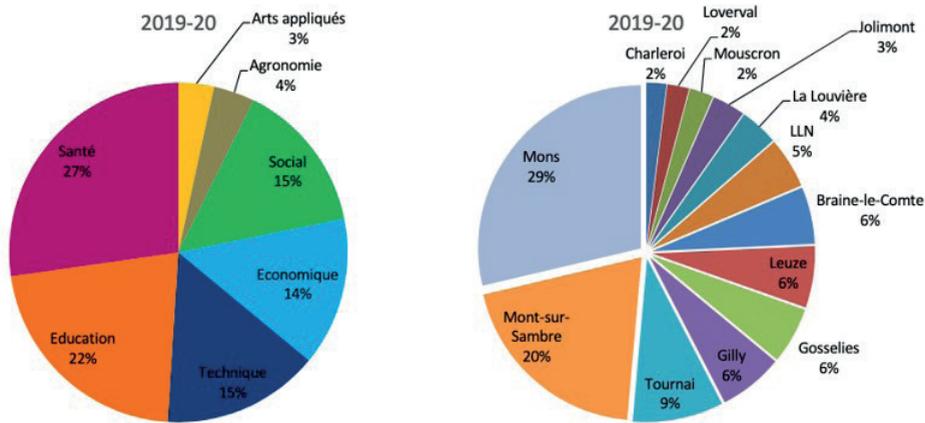
 60%
de filles

 40%
de garçons

+ 35%

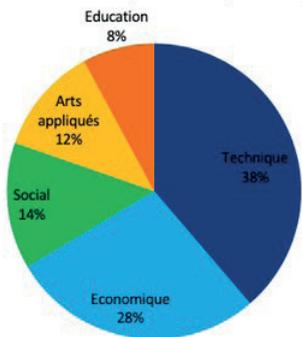
 7 600 *étudiants*
pour l'année 2009

Répartition des étudiants financés 2019-2020 (9405 ét) par domaine et par site

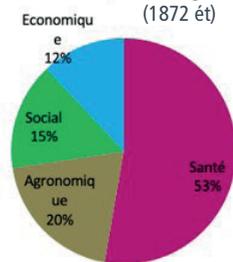


Répartition des étudiants financés 2019-2020 sur les 3 campus

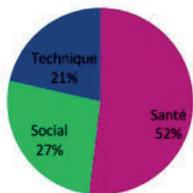
2019-2020 - Campus Mons (2697 ét)



2019-2020 - Campus Montignies-sur-Sambre (1872 ét)



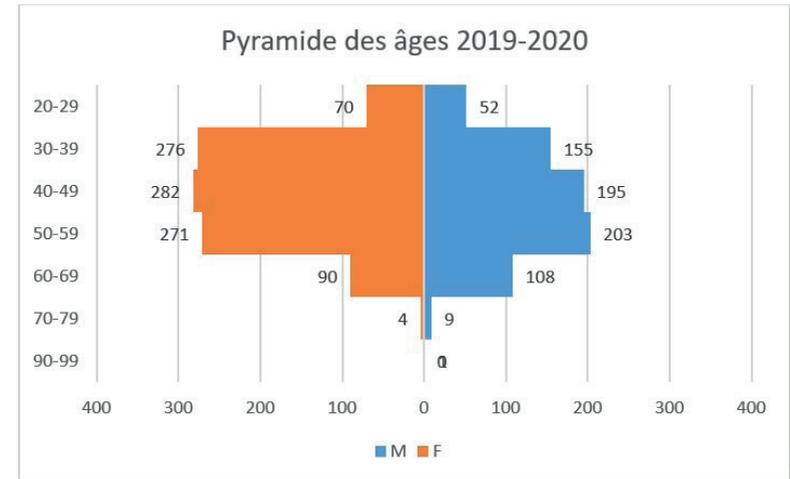
2019-2020 - Campus Tournai (849 ét)



1.2. GRAPHIQUES MDP

 **1000** membres du personnel

administratif, enseignant, ouvrier, statutaire, contractuel ou vacataire



2. CeREF – formation continue, recherche, service à la collectivité

UN PEU D'HISTOIRE

Le CeREF ASBL a été créé en janvier 2019 sur la base de l'ASBL CERISIC.

Le CERISIC a longtemps été le centre de recherche associé à l'école d'ingénieur de la HELHa avant la création du CeREF. Il a progressivement intégré d'autres domaines de la HELHa comme l'agronomie et la santé.

En janvier 2019, c'est la totalité des domaines de la HELHa qui intègre le CeREF.

Les chantiers en cours au sein de l'ASBL CeREF

- › Transition de la comptabilité vers le service comptable de la HELHa
- › Création d'une communication CeREF
- › Rédaction d'un règlement de travail CeREF
- › Demande d'agrément « chèques formation » auprès la Région wallonne pour 4 formations
- › Établissement d'un cadre régissant les relations entre la HELHa et le CeREF

Quelques projets de recherche et de formation continue au sein de l'ASBL CeREF

Au sein du CeRSO

- › L'ensemble des formations catalogue et des formations sur mesure est en cours de transition entre la HELHa et le CeREF.
- › Demande d'agrément « chèques formations » pour le certificat en e-communication en cours
- › Site web à visiter : <https://cerso.HELHa.be>



Au sein du CeREF agro

- › Engagement d'un chercheur afin d'examiner les champs de recherche en agronomie
- › Au sein du CeREF santé
- › Catalogue de formations en cours de transition de la HELHa vers le CeREF
- › Formation en thérapie manuelle orthopédique en cours d'agrément « chèques formation »
- › Implication des équipes de recherche en kinésithérapie dans le projet INTERREG NOMADE

Au sein du CeREF technique

- › Quinze projets de recherche en cours dans trois grands domaines (biotechnologie, électricité et électronique, électromécanique et thermique) dont NOMADE (projet INTERREG)
- › Des projets de valorisation de la recherche, dont la création d'une spin off en collaboration avec les cafés STORME
- › Demande d'agrément « chèques formation » pour deux formations en électricité industrielle et KNX (standard mondial en domotique)



EN QUELQUES CHIFFRES

Au sein de la HELHa et du CeREF, la formation continue c'est

- 120 formations organisées dans 6 domaines
- 1.500 personnes formées

La recherche à la HELHa et au CeREF, c'est

- 20 équivalents temps plein
- Une vingtaine de sujets de recherche
- 5 domaines actifs dans la recherche sur 7

3. Conseil social et nouveaux services

Comme à chaque rentrée, l'année académique 2019-2020 a débuté pour le Conseil social par une modification des membres de la délégation des étudiants (16 membres) en lien avec le renouvellement des mandats de l'Organisation des Étudiants de la HELHa (OEH).

Par ailleurs, le ROI du Conseil social a été modifié afin d'intégrer la nouvelle politique de gouvernance décidée par le CA de la HELHa : la présidence du Conseil social sera dorénavant assurée par le Vice-Directeur-Président et plus par la Direction du Domaine social.

Les moyens du Conseil social ont été marqués par une forte augmentation à la suite de la décision de la FWB d'aligner les montants reçus par les étudiants des hautes écoles sur ceux des universités. Dès lors, de nouvelles politiques ont été décidées dans le cadre du budget 2020 :

- Hausse du plafond des aides individuelles aux étudiants
- Augmentation du forfait d'intervention sur l'achat d'un PC ou d'une tablette
- Augmentation du forfait « famille » qui diminue les frais si deux étudiants appartenant à la même famille sont inscrits à la HELHa
- Engagement d'un nouveau membre du personnel à temps partiel pour le soutien aux pratiques sportives des étudiants (HELHa-Sport)
- Soutien au projet des étudiants de faire passer le BEPS à tous



- Soutien du projet «Award HELHa de la citoyenneté» récompensant un projet étudiant citoyen.

Comme les autres années, toute une série de projets d'aides collectives a été mise en place au sein des 15 implantations de la HELHa. Toutefois, afin de permettre aux implantations avec une petite population étudiante d'améliorer le confort et l'accueil des étudiants, un fonds « petites infrastructures » a été créé. Ce fonds leur permettra d'obtenir des moyens complémentaires pour leurs projets d'aménagement ou de rénovation des espaces de convivialité des étudiants.

Par ailleurs, un nouveau service de (ré) orientation par l'engagement d'un conseiller à temps plein a été réalisé. Ce nouveau service a pour mission de répondre aux demandes des étudiants inscrits à la HELHa, mais aussi à celles d'étudiants du secondaire ou inscrits dans d'autres établissements d'enseignement supérieur.

En mars 2020, la crise COVID a touché de plein fouet le fonctionnement des services sociaux qui ont dû se résoudre à interagir avec les étudiants via des modalités à distance. Les travailleurs sociaux, le service inclusion, le service de (ré) orientation ont dû modifier les modes d'intervention tout en étant confrontés à de nouvelles et nombreuses demandes des étudiants. En effet, dès le début de la crise, beaucoup ont été touchés financièrement (perte job étudiant, frais nouveaux...) et psychologiquement. Ainsi, en urgence dès le mois d'avril, les modalités d'intervention au niveau des aides individuelles ont été revues et assouplies. Cette augmentation des aides financières a pu être mise en place notamment grâce à l'aide exceptionnelle « COVID » de la FWB (130 000 €), mais aussi grâce à un don de l'OEH sur ces fonds propres (154 000 €). Ces aides ont également permis d'intervenir auprès des étudiants qui étaient en formation à l'étranger ou qui comptaient y partir (frais d'annulation ou de retours).

L'année académique s'est terminée sur ce constat de demandes d'aides individuelles en augmentation en lien avec la crise COVID. Elles pourront être rencontrées grâce aux moyens du budget 2020, mais aussi grâce aux reports des années précédentes. Par contre, la quasi-totalité des projets collectifs n'a pas été réalisé, car ils étaient interdits en lien avec la crise sanitaire (voyages, activités d'accueil des nouveaux étudiants...) renforçant le caractère très exceptionnel de cette année académique pour le Conseil social.

4. Conseil pédagogique

Comme à chaque rentrée, l'année académique 2019-2020 a débuté pour le Conseil pédagogique par une modification des membres de la délégation des étudiants (8 membres) en lien avec le renouvellement des mandats de l'Organisation des Étudiants de la HELHa (OEH).

Par ailleurs, le ROI du Conseil pédagogique a été modifié afin d'intégrer la nouvelle politique de gouvernance décidée par le CA de la HELHa : la présidence du Conseil pédagogique sera dorénavant assurée par le Vice-Directeur Président et plus, par la Direction du Domaine Éducation.

Le Conseil pédagogique s'est d'abord centré sur la mise en place au sein de la HELHa d'un logiciel de détection du plagiat dans les travaux des étudiants. Ce logiciel devra être accessible aussi bien aux enseignants qu'aux étudiants. Avant de remettre un avis à ce sujet, le CONSEIL PÉDAGOGIQUE a demandé d'investiguer les implications informatiques et pédagogiques de ce type de logiciel. Ce travail n'a pas abouti en 2019-2020 et a été reporté à l'année académique 2020-2021.

Le Conseil pédagogique a été informé du calendrier des actions de la CAP et a demandé d'en faire une meilleure communication en interne. De plus, les logiciels proposés aux enseignants (woodlap, ...) devront à terme être disponibles sur toutes les implantations. Le Conseil pédagogique a acté que la journée pédagogique 2020 serait remplacée par une journée du personnel dans le cadre des 10 ans de la HELHa. Celle-ci n'a pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire.

À la demande de l'Organe de gestion, le Conseil pédagogique a été amené à remettre un avis sur le descriptif de fonction d'un poste mi-temps complémentaire aux missions actuelles de la CAP.

Les résultats de l'Évaluation des Enseignements par les Étudiants (EEE) effectuée en mai 2019 ont été présentés par la Cellule qualité. Dans ce cadre, le Conseil pédagogique a validé le nouveau processus mis en place pour recueillir les informations EEE tout en demandant d'envoyer le questionnaire plus tôt, d'effectuer également un retour vers l'OEH et d'opérer une reformulation de certaines questions afin de les rendre plus compréhensibles par les étudiants.

Le Conseil pédagogique a également dégagé un top 3 des priorités en lien avec les attentes des domaines : l'accompagnement de l'innovation pédagogique, le suivi des résultats de l'EEE et l'accompagnement des enseignants dans la rédaction des fiches ECTS.

A partir de mars 2020, l'arrivée de la crise sanitaire a obligé les enseignants et les étudiants à basculer dans des modes d'apprentissage à distance. Il en a été de même d'une grande partie des évaluations. Le Conseil pédagogique a donc été informé par la CAP et le Service informatique des outils recommandés et d'un nouveau programme de formations. Parallèlement, les EEE ont été annulées et remplacées par une enquête auprès des enseignants et des étudiants sur ces changements de modalités d'apprentissage afin d'adapter les programmes de formation et les recommandations techniques.

Le Conseil pédagogique a remis un avis favorable sur différents sujets :

- Les modifications des grilles de cours pour l'année académique 2020-2021
- Les modifications du Règlement Général des Etudes (RGE).
- L'intégration dans le PPSC d'une charte des apprentissages.



5. Services transversaux académiques

5.1 RELATIONS INTERNATIONALES

La Haute École déploie une politique volontariste pour donner une dimension européenne à son enseignement supérieur de type court et type long. Ainsi, elle encourage étudiants, enseignants et membres du personnel à « se mouvoir » dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. Elle participe au programme LLP (Lifelong Learning Programme) et détient la Charte Erasmus+ 2014-2020.

Le Service international est composé :

- › d'un Bureau international d'une équipe de 3 personnes pour 2,5 ETP (le coordinateur institutionnel [1ETP], une coordinatrice de la mobilité [1ETP] et une assistante administrative [0,5 ETP]);
- › d'une équipe de coordinateurs internationaux relais au sein des différents départements, sections ou formations.

Cette équipe gère les mobilités d'étudiants et du personnel dans le cadre des financements disponibles provenant de l'Union européenne (programme Erasmus+) ou de fonds nationaux (BELGICA, FAME, AESI-Immersion, WBI, WBCampus, ARES, ...).

Dans le cadre de la charte Erasmus+, la HELHa bénéficie d'une septantaine d'accords interinstitutionnels Erasmus+ avec des Établissements d'Enseignement supérieur (EES) en Europe et une dizaine d'accords-cadres avec des EES hors Europe, permettant des échanges d'étudiants et d'enseignants dans les différents domaines d'études. De nouveaux accords ont pu être établis avec des EES en République tchèque et en France.

En 2019-2020, le Service international de la HELHa a permis les mobilités de type Erasmus (OUT et IN) pour les étudiants, reprises dans le tableau ci-dessous :

Mobilité étudiante	Cours (SMS)	Stages (SMP)	TOTAL
Erasmus Europe	27	40	67
Erasmus Belgica	13	5	18
FAME (hors Europe)	5	16	21
AESI-Immersion	2		2
Étudiants entrants	12	19	31
Mobilités ARES sortantes		5	5
Mobilité ARES entrantes		4	4
TOTAL	59	89	148

Les statistiques reprises dans les tableaux ci-dessous ne reprennent donc pas la partie cachée de l'iceberg de l'ensemble des activités internationales (courts séjours, stage de courte durée, projet d'interculturalité...) qui sont des actions menées localement par les sections, formations ou départements de la HELHa.

Le second quadrimestre 2020-2021 a connu de grandes perturbations dans les échanges Erasmus à la suite à la pandémie Covid-19, nécessitant le rapatriement d'une soixantaine d'étudiants Erasmus (et autant d'étudiants en mobilité courte durée). Une minorité de ces étudiants ont préféré rester sur place pour diverses raisons. Le Service international, avec l'aide de différents coordinateurs locaux ont tout mis en œuvre pour aider l'ensemble de ces étudiants afin de trouver la meilleure solution (financière, personnelle,

humaine et individuelle) pour le bien de chacun, en étant en constante communication avec les instances fédérales, communautaires, locales et de l'Agence Erasmus.

Pour la mobilité du personnel de la HELHa, le Service international, au-delà de la gestion habituelle des mobilités d'enseignant et personnel à des fins d'enseignement ou de formation a lancé un projet de soutien et d'encouragement pour la promotion des compétences linguistiques anglaises de son personnel enseignant. Et ce, afin de développer de nouvelles activités d'enseignement en anglais qui favoriseront l'attractivité de la HELHa au niveau international. Le tableau ci-dessous reprend les mobilités du personnel, principalement enseignant, dans le cadre Erasmus+.

Mobilité enseignante	
Mobilité pour enseignement (STA)	0
Mobilité pour formation (STT)	13
Mobilité pour immersion en anglais	5
Mobilité staff entrante	9
TOTAL	27
Candidats retenus pour une immersion en anglais, annulés à la suite à la pandémie.	11

Tout comme pour les étudiants, la crise sanitaire a signalé un arrêt de cette nouvelle action. L'Agence Erasmus a d'ailleurs accordé des fonds supplémentaires pour pourvoir à l'ensemble des demandes du personnel enseignant.

De nombreux autres échanges et actions internationales ou intercommunautaires ont également été organisés au cours de l'année

2019-2020, par section, par formation ou par département. Par ailleurs, une nouvelle bi-diplomation a été mise en place entre la HELHa et THOMAS MORE – Kempen pour la section Bachelier en Comptabilité-Option Fiscalité.

5.2 CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

La Cellule d'Accompagnement Pédagogique (CAP) soutient le développement de la professionnalité des membres du personnel enseignant sous la responsabilité du Vice-Directeur Président.

Tout au long de l'année académique 2019-2020, la Cellule d'Accompagnement Pédagogique (CAP) a proposé des ressources et des formations pour :

Accompagner les nouveaux membres du personnel

Un cycle de formations annuelles est mis en place pour accompagner les nouveaux membres du personnel enseignant (NMPE) dans leurs deux premières années et dans l'écriture du CAPAES :

- Accompagnement des enseignants (Année 1) : Accueil des NMPE — Évaluation des acquis d'apprentissage — Alignement pédagogiques — Fiches ECTS
- Accompagnement des enseignants vers le CAPAES (Années 2 et 3) : Outils de réflexivité — Evaluer mon enseignement — Écriture réflexive

Accompagner le développement professionnel des enseignants tout au long de leur carrière

Un programme de formation a été développé pour favoriser le développement de compétences pédagogiques et numériques des enseignants via:

- Un Forum coorganisé avec le Pôle hainuyer et une journée pédagogique HELHa sur la thématique « La réussite des étudiants en enseignement supérieur » avec la participation d'experts de plusieurs domaines.
- La mise en place d'un groupe de travail sur la maîtrise de la langue dans les écrits académiques et professionnels (suivi de la journée pédagogique du 23 mai 2019) dans le cadre du financement des projets d'aide à la réussite (SAR) 2020-2021.

- Des ateliers de formation : Démarrer l'hybridation — Scénariser un dispositif hybride — Créer des capsules vidéo - Organiser les classes inversées en enseignement supérieur — Évaluer les acquis d'apprentissage avec les QCM (...) en collaboration avec HETICE, le Louvain Learning Lab de l'UCLouvain, la CDS du Pôle Hainuyer et TechnoFutur TIC.
- Des Midis numériques sous la forme de Webinaires (informations et échanges) sur l'intégration d'outils numériques dans l'enseignement en collaboration avec le Service informatique de la HELHa.
- Du codéveloppement : la CAP a renforcé son équipe par l'engagement, à mi-temps, d'une conseillère pédagogique spécialisée en codéveloppement et en réflexivité : deux des leviers du développement professionnel des enseignants. Cet engagement a été rendu effectif en mars 2020.

Accompagner la continuité des enseignements pendant la pandémie

Plusieurs ressources ont été réalisées et des espaces de formation ont été mis en place :

- Des guides pédagogiques : Le guide pour maîtriser les outils numériques — Le guide pour évaluer les acquis d'apprentissage en ligne (264 visiteurs – 1317 vues) — Le guide pour explorer l'enseignement hybride (265 visiteurs – 1472 vues) et une FAQ. Toutes ces ressources sont disponibles sur la plateforme UP.
- Des formations organisées sur TEAMS : « CAP Formations » (282 membres) et « Outils numériques » (215 membres), également disponibles en podcasts (494 vues).

Les formations et les ressources mises à disposition des enseignants de la HELHa sont communiquées via une newsletter INFO CAP adressée mensuellement à tous les membres du personnel.

5.3 CELLULE QUALITÉ

La Cellule Qualité est un service transversal de support de prise en compte des besoins et attentes des différents acteurs de la HELHa, travaillant au quotidien à la démarche d'amélioration continue de l'institution. Articulée aux axes stratégiques de l'institution, la démarche Qualité vise à questionner, analyser, évaluer le fonctionnement, soutenir les services et les moyens d'action de la HELHa dans une dynamique d'amélioration continue qui s'inscrit elle-même dans la promotion d'une culture de la qualité. Elle est constituée de 2 équivalents temps plein.

Évaluation institutionnelle

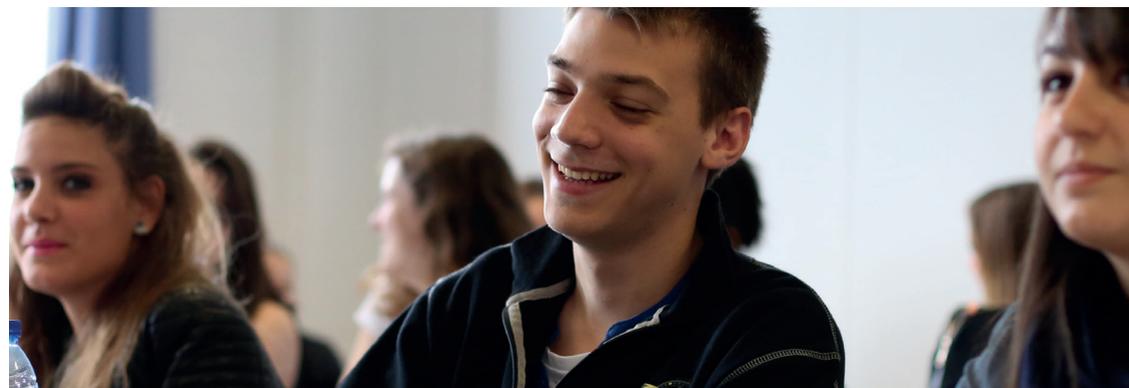
En avril 2018, la HELHa a été informée de la sélection de sa candidature pour participer à la phase pilote d'évaluation institutionnelle par le comité de gestion de l'AEQES. En septembre 2019, un dossier d'auto-évaluation a été transmis à l'AEQES clôturant ainsi le travail d'auto-évaluation mobilisant 8 groupes de travail et plus de 100 heures de réunion. **Ce travail rend compte de manière complète et systémique de la façon dont notre institution oriente, développe, gère et évalue sa mission d'enseignement.** Une rencontre avec le président du comité des experts s'est tenue à Bruxelles en décembre 2019. La cellule qualité a organisé trois sessions de présentation de l'évaluation institutionnelle à l'intention des membres du personnel dans les principaux campus de la HELHa à Montignies-sur-Sambre, Mons et Tournai. La crise sanitaire et le confinement ont reporté la visite du comité d'experts à avril 2021.

Évaluations programmatiques

Dans le cadre des évaluations programmatiques de l'AEQES, la Cellule Qualité a contribué à la rédaction des dossiers d'auto-évaluation des **bacheliers en gestion des ressources humaines** et en **communication** ainsi que du **master en génie analytique**. Ceux-ci ont accueilli en février 2020 la venue de 3 comités d'experts. La cellule qualité a, par ailleurs, poursuivi son travail d'accompagnement pour le bachelier en **agronomie** et celui d'**éducateur spécialisé** pour lesquels les travaux de rédaction des dossiers de suivi et leur remise à l'AEQES ont été reportés d'un an en raison de la crise sanitaire.

Adaptation de l'évaluation des enseignements en période de Covid 19

Deux enquêtes ont été menées auprès des étudiants et de l'ensemble des membres du personnel de la HELHa afin d'identifier les tensions relatives au basculement du travail du mode présentiel au mode distanciel. Les questions portaient notamment sur le fonctionnement et le ressenti des étudiants et membres du personnel face au travail qu'ils ont à fournir en mode distanciel, sur l'organisation des évaluations ainsi que sur les informations et dispositifs mis à leur disposition au sein de la Haute École pour faciliter la gestion de leur charge de travail et sur leur sentiment de bien-être. L'analyse des résultats laissée à la discrétion des différents services et départements de la Haute École doit permettre de mieux intégrer cette problématique dans les politiques internes et de déterminer certains leviers afin de mieux fluidifier le travail et réduire la pression engendrée par cette crise sanitaire.



5.4 7.4. LE SERVICE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES ET JURIDIQUES

Tout au long de l'année académique 2019-2020, le service des affaires étudiantes et juridiques (SAEJ) centralise et coordonne la gestion administrative propre aux affaires académiques. Le service assure le suivi des législations et apporte un soutien juridique aux différents services transversaux et académiques dans toutes matières les concernant.

Il soutient et accompagne les services administratifs des différents départements afin de garantir la mise en œuvre et la conformité aux prescrits des décrets.

Dans ce cadre, un sharepoint est organisé et propose aux directions et aux secrétaires des documents de références, des procédures et des modèles de document.

Cette année 2019-2020, au-delà de l'actualisation des documents existants, ce sharepoint a été enrichi de procédures à suivre dans la prise de mesures disciplinaires et dans la gestion des recours. Des modèles de documents ont également été proposés.

Des formations sont organisées tout au long de l'année au regard des changements décrétaux et de l'impact dans l'outil de gestion des étudiants.

Cette année, il a été décidé de renforcer l'axe formation en proposant dès les premières semaines de prise de fonction d'un nouveau secrétaire, une formation de base afin de l'accompagner au mieux dans la maîtrise de l'outil et des concepts. Cette formation a été donnée en présentiel et à distance.

Le service se veut être également en soutien permanent aux directions dès qu'une question juridique se pose. Cependant, pour permettre à une direction de prendre ses fonctions en ayant la maîtrise d'un maximum d'éléments décrétaux et juridiques, une formation lui est proposée dès le début de sa prise de fonction.

Cette année 2019-2020, a été marquée par la crise COVID, le service a donc dû analyser la situation inédite jamais vécue qui posait beaucoup de questions au niveau juridique. Il a été amené à revoir tous ses règlements en cours d'année pour que ceux-ci soient conformes aux décisions qui ont été prises par la Haute Ecole. Il a fallu revoir certaines procédures (consultation de copie d'examen, délibération, évaluation à distance...). Des documents ont également été rédigés afin d'aider les secrétariats et les directions dans la gestion de cette crise.

6. Services transversaux généraux

6.1 8.1. COMPTABILITÉ ET FINANCES/MARCHÉS PUBLICS

Depuis 2020, le service financier est composé de deux services : le service comptabilité et le service « Marchés Publics ».

Le Service Comptabilité travaille à :

Refonte du processus budgétaire de la HELHa

Le processus budgétaire de la Haute école est actuellement en refonte complète. Des adaptations ont d'ores et déjà été implémentées pour le budget 2021 :

- Cadrage transparent du taux d'encadrement par le CA
- Remise des directeurs de Domaine au cœur du processus
- Fonctionnement du CDr vis-à-vis du CA en adhésion commune et transparente
- Timing en phase avec un processus budget « normal » et les échéances de la FWB
- Accord sur la constitution d'un pot solidaire pour les malades de longue durée.

Certains outils ont également été mis en place :

- Un outil de prédiction du taux d'encadrement et des impacts de décisions pour l'année N+1
- Une nouvelle plateforme budgétaire afin d'avoir une meilleure connaissance de la constitution des postes budgétaires qui permet d'aider à la collaboration et l'échange d'informations interservices.

Le GT processus Budget (Collège de Direction restreint + Directeur financier) doit maintenant attaquer le cœur de la réforme, à savoir la répartition des revenus de la HELHa envers les entités.

Une bonne gouvernance financière

Un début de contrôle interne a été initié en s'appuyant sur le service comptabilité et sur la responsabilité des Directeurs de Domaine dans le cadre d'achats spécifiques liés à la crise COVID ou certains frais jugés « hors normes ». Il faut maintenant formaliser des normes d'achats acceptés et des normes de bonne gouvernance ainsi que les sanctions en cas de non-respect de celle-ci.

Digitalisation des factures entrantes et sortantes

La crise traversée a permis de faire un pas dans la gestion informatisée des paiements au sein de la HELHa :

- Toutes les factures sont dorénavant transférées informatiquement vers la comptabilité.
- Les frais d'inscriptions peuvent être payés en ligne et les factures sont transmises directement par mail depuis le service comptabilité.
- La poursuite du travail du traitement informatisé en aval du paiement de la facture (stockage, Etc.). Le processus de validation des factures a été revu pour les services transversaux (SA et SG), en interne et pour leur mission au service des domaines, départements et campus. Un processus identique doit avoir lieu au niveau « académique ». Il est important de déterminer qui peut engager la HELHa et pour quels montants.



Intégration de la gestion financière du CeREF dans les services financiers de la HELHa.

Depuis le 01/09/2020, la comptabilité du CeREF est gérée complètement par le service comptabilité de la HELHa. Il faut dorénavant réfléchir à la place que doit prendre le service financier vis-à-vis de cette ASBL au niveau des budgets, des suivis et des conseils.

Choix définitif d'un logiciel comptable

En juin 2021, la Haute École devra décider de l'avenir du logiciel comptable qui sera utilisé :

- BOB50, actuellement utilisé par le service comptabilité
- ADFINITY, actuellement testé par le CEREF
- Un autre logiciel répondant davantage à attentes de la Haute École.

Cette décision devra être entérinée définitivement en juin 2021 afin de démarrer l'année 2022 dans le nouveau canevas qui sera choisi.

Les Services Achats et Marchés publics travaillent à :

Respecter l'obligation légale du respect des règles de marchés publics.

Une formalisation des règles marchés publics à destination du personnel est finalisée et prête à être communiquée. En effet, la multiplicité d'acteurs pouvant, de droit ou de fait, engager la HELHa est importante. Un travail de globalisation de certains achats permettra à la Haute École de bénéficier des prix plus avantageux.



6.2. INFORMATIQUE

En soutien aux projets de la Haute École et au service des utilisateurs du système d'information, le Service informatique consacre ses forces pour mettre à disposition des outils informatiques facilitant l'exercice des missions de chacun. Classiquement, cela passe par la gestion de l'infrastructure informatique et des développements numériques, tant du point de vue de leur mise en place que de leur support ou de leur sécurité. Lors d'année écoulée, la première depuis l'adoption du plan d'actions stratégiques, voici les chantiers qui ont mobilisé le plus d'énergie.

Consolidation de l'infrastructure serveurs

Cours en ligne, examens en ligne, inscriptions en ligne, travail à distance sur les outils de gestion principaux (ProEco, Bob, etc.), accès aux documents partagés différemment, il n'y a pas que les individus qui ont dû s'adapter aux paradigmes de cette période Covid. ConnectED et Office 365 ont servi de socle pour répondre aux nouveaux besoins; les serveurs de la Haute École ont quant à eux été réorganisés et renforcés grâce à 70 000 € d'investissements.

Réorganisation de l'infrastructure Windows

Même si la Haute École est encore loin de disposer d'un système d'information unique dans la Haute École, elle gagne chaque jour en cohérence : gestion des licences Windows, déploiement du domaine Global, utilisation de System Center, renforcement du rôle de l'(Azure) Active Directory, etc.

Modernisation de l'infrastructure centrale de notre réseau

Ce n'est pas le réseau qui aura le plus été mis sous pression en 2020 avec l'absence de nombreuses personnes sur les différentes implantations. C'est pourtant un axe de travail crucial et l'année se termine avec la mise en chantier de ce dossier majeur : monitoring, interconnexion des implantations, stratégie de

remplacement du matériel, sécurité, etc. tous les aspects de la gestion réseau sont réétudiés pour être modernisés dès 2021.

Mise en production de nouveaux outils développés

En plus des outils informatiques qu'il faut mettre à jour et supporter, le Service informatique a travaillé en 2020 sur de nouvelles tuiles UP (imprimante, enseignement à distance...), d'autres déclinaisons du portail (CeREF, intranet), une évolution du processus de gestion des demandes d'admission en ligne, une plateforme de demandes budgétaire (la première hébergée dans Azure), etc.

Réorganisation de nos processus d'achats principaux

Le Service informatique achète et gère de manière cohérente les ordinateurs, les serveurs et les copieurs. L'année se termine par une décision d'acheter plus avec la mise à disposition de portables pour tous les membres du personnel travaillant au moins à mi-temps. En adoptant des processus d'achat centralisés, la HE peut dorénavant essayer d'éviter l'hétérogénéité des solutions à maintenir et maîtriser nos coûts.

Refonte de la manière de travailler en équipe au service des utilisateurs

Une Haute École, un Service informatique. L'impulsion a été donnée juste avant le confinement et celui-ci a permis d'expérimenter des choses intéressantes en l'absence de distances différentes entre les informaticiens. Après les rapprochements du début de l'année et l'arrivée de 4 nouveaux membres du personnel tout récemment, c'est à 17 qu'il faut à présent apprendre à travailler.

6.3. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'engagement d'une Direction des Ressources humaines en novembre 2019 a concrétisé une orientation stratégique décidée et décrite dans le PPSC. Les actions RH ont donc débuté en cours d'année académique, une année académique touchée par une pandémie mondiale qui a eu un impact considérable sur les chantiers en cours.

L'année académique 2019-2020 a donc vu se réaliser les actions suivantes au départ du service RH :

Élaboration d'un Plan d'Action RH

Le plan d'action RH a été validé en OG en mars 2020 et aborde tous les aspects de la gestion des ressources humaines, de l'engagement de nouveaux collaborateurs à la gestion des fins de carrière, en passant par la formation et les entretiens de fonctionnement...

Il se fonde sur une politique RH institutionnelle qui se doit d'allier d'une part, les choix stratégiques et opérationnels de la Haute École et, d'autre part, le bien-être et les attentes des membres du personnel. Cette politique vise notamment à améliorer la motivation, le sentiment d'appartenance à la Haute École, à réduire les sources de stress et l'absentéisme mais également, à soutenir un management participatif et une communication interne positive et humaine.

Amélioration du processus de recrutement

Le recrutement est un acte premier de la gestion des emplois et des compétences. À ce titre, il constitue une étape stratégique de tout engagement sous contrat de travail. Le processus d'engagement s'est professionnalisé par l'identification des besoins, des profils, la sélection des dossiers de candidatures par des « jurys de lecture », la conception même des entretiens d'embauche, avec, le cas échéant, l'utilisation de tests pratiques en lien avec les compétences requises.

Formations destinées aux directions

Les directions ont pu relayer un besoin en formation managériale. Afin de les outiller au mieux, des modules de formation ont été proposés sur les thématiques suivantes : management participatif, recrutements entretiens de fonctionnements et d'évaluation.

Politique d'accueil des nouveaux membres du personnel

Par le biais d'un groupe de travail, la politique d'accueil a été revue dans sa globalité (check-list des informations et accompagnements à donner, étendue de la journée d'accueil à toutes les fonctions, approfondissement du parrainage, organisation de formations de base aux nouveaux MDP, révision du contenu de la brochure d'accueil). La journée d'accueil a été repensée, en collaboration avec la Cellule d'Appui Pédagogique et le Service Communication.

Ce travail se poursuivra durant l'année académique 2020-2021.

Évaluations et entretiens de fonctionnement

En plus de la formation dispensée à l'attention des Directions, c'est toute une philosophie qui est soutenue au quotidien par le service RH : celle du feed-back régulier, de la transparence des critères d'évaluation, des retours positifs que chacun peut attendre de ces échanges entre les membres du personnel et leur responsable fonctionnel. Le service RH a mis l'accent sur l'accompagnement de ces évaluations, de la préparation à l'élaboration de l'évaluation formelle.

L'année académique s'est achevée sur la décision de rassembler le service du personnel et le service des ressources humaines en un service unique, car soutenir les membres du personnel par une gestion administrative de leur dossier efficace tout au long de leur carrière, c'est participer à une politique de ressources humaines positive, soutenante et encourageante.

6.4. INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUES

Le déploiement du Service Infrastructures de la HELHa a été validé par le Collège de Direction restreint et l'Organe de gestion en novembre 2019.

Dans le cadre de ce déploiement du service des infrastructures sur l'ensemble des implantations de la HELHa, une réflexion a été menée sur les ressources disponibles et leur organisation fonctionnelle en termes de services transversaux et de fonctionnement local.

Depuis janvier 2020, l'opérationnalisation des équipes a été le chantier principal en mettant en place :

Notion de pôles

Pour coordonner l'ensemble des travaux de maintenance et les chantiers dans les implantations, trois pôles ont été définis sur base du nombre d'étudiants cumulés par les implantations concernées et leur positionnement géographique ainsi que leurs regroupements potentiels dans l'avenir. Le « dimensionnement des pôles » n'est pas basé sur les surfaces des implantations au vu des changements et des déplacements d'implantations envisagés.

- Le pôle OUEST reprenant les implantations de Mouscron, Leuze-en-Hainaut, et Tournai (Campus) ;
- Le pôle EST initial reprend les implantations de Charleroi, Montignies-sur-Sambre, Braine-le-Comte, Louvain-la-Neuve, Jolimont et des implantations à destinée de campus : Loverval, Gosselies, Gilly et La Louvière ;
- Le pôle CENTRE reprenant le Campus de Mons et Fariaux.

Coordinateurs Infrastructures

En janvier 2020, les postes de coordinateur infrastructures ont été définis et attribués pour gérer l'ensemble des travaux de maintenance et des chantiers ainsi que de soutenir le travail de la logistique dans chacun des sites. Ces derniers

contribuent à la gestion du développement architectural et technique du parc immobilier de la HELHa. Ils sont le lien direct avec les directions.

Logistique

La logistique fait appel à de l'approvisionnement en matériel et fournitures ainsi qu'à l'organisation des mises à disposition d'espaces pour les cours/réunions/etc. Elle intègre également tout ce qui concerne le catering et l'organisation du nettoyage qui est coordonné aux occupations. Il reste également, occasionnellement lié à cette organisation, la gestion du service de gardiennage.

Déploiement en cours

La constitution du service des infrastructures qui a pour mission de soutenir le personnel tant académique qu'administratif dans l'exercice de son activité se fait en 2 temps, c'est-à-dire :

- Étape 1 : depuis le 1er janvier 2020, à coût nul, la réorganisation opérationnelle des équipes reprenant :
 - Une structuration des équipes avec une coordination structurée par pôles
 - Un transfert partiel de la gestion des responsabilités fonctionnelles et hiérarchiques
 - Une réflexion RH sur les statuts des différents ouvriers — logisticiens — techniciennes de surface — coordinateurs infrastructures au sein des diverses implantations
- Étape 2 à partir de 2021, la coordination/constitution d'une équipe mobile éventuelle et par pôle en rassemblant des ouvriers de diverses implantations lors d'interventions internes de plus grande ampleur.

En interne, des outils informatiques ont été développés centralisant les demandes par localisation/implantations. Une évaluation et une adaptation sont également réalisées afin que le service offre une réelle réponse plus efficace et efficiente en termes de gestion des infrastructures.

6.5. COMMUNICATION

La fin de l'année 2019 a permis de mieux appréhender les besoins de communication interne et externe des Domaines, Départements et Services Supports tant du point de vue des Directions et enseignants que des membres du personnel administratif. Ils font d'ailleurs partie intégrante de la stratégie de Communication de la HELHa validée à l'Organe de Gestion en décembre 2019.

Une communication interne renforcée

C'est le sentiment d'appartenance à la HELHa, dans sa globalité, qui devait être renforcé.

En conséquence, voici quelques-unes des actions qui ont été menées :

- La rentrée académique 2019-2020 a été organisée sur un mode ludique, permettant aux participants de mieux connaître les autres services, Domaines et Départements de notre institution. C'était donc une rentrée académique différente des autres, coïncidant avec les 10 ans de la HELHa.
- Une newsletter pour les membres du personnel et une autre pour les étudiants de la HELHa ont été développées. Envoyées une fois par mois, par mail, ces newsletters permettent de transmettre des informations sur les initiatives originales des uns et des autres. Elles sont aussi un outil d'information à propos de procédures, d'enquête, d'agendas, d'actions de solidarité, etc. Ces « bonnes nouvelles » pour la Haute École sont aussi répercutées par d'autres canaux de communication (réseaux sociaux, intranet, site web, etc.) selon le type de message diffusé, avec pour objectif d'optimiser les chances de réelles transmissions de l'information.
- La newsletter « Orientations stratégiques de la HELHa » a également fait son apparition. Elle répercute auprès des membres du personnel, quand cela s'avère nécessaire, les décisions prises pour l'avenir de la Haute École par les organes et conseils.

- Chaque mercredi, ou plus régulièrement en cas d'information urgente à transmettre, les décisions prises par les autorités et/ou par notre Haute École, dans le cadre de la situation sanitaire liée à la COVID-19, ont été explicitées dans la newsletter INFO CORONAVIRUS. La transparence a été la guideline choisie par le Service Communication et la Cellule de Crise.

Dans le cadre de la crise sanitaire, il était essentiel de travailler encore davantage sur le sentiment d'appartenance, la bienveillance et la solidarité.

- Ainsi, en guise de remerciement pour les efforts fournis, un paquet cadeau apéritif a été envoyé à tous les membres du personnel de la HELHa. Il était accompagné d'un mot du Collège de Direction.

Enfin, partant du principe que si la HELHa est plus visible hors de ses murs, cela intensifiera aussi le sentiment d'appartenance, les contacts avec la presse ont été intensifiés. Le Service Communication a tenu à se montrer réactif et proactif à ce niveau.

Une image, des messages et des concepts cohérents pour toucher les étudiants potentiels de la HELHa

Le Service Communication a ciblé la demande, tout à fait, légitime de développer une communication externe plus originale qu'auparavant, mais aussi adaptée aux réalités, voire difficultés, des formations de la HELHa. Voici quelques-unes des actions qui ont été menées :

- Étant donné la situation sanitaire et l'impossibilité de participer aux salons SIEP et d'organiser les Journées portes ouvertes de la Haute École, des salons virtuels ont été mis sur pied, avec le concours de tous les Départements. Près de 1200 personnes sont venues y chercher des informations sur les formations de la HELHa. Des vidéos-témoignages « même en confinement » ont aussi été réalisées et largement partagées sur les réseaux sociaux.

- Un Talent Game a été organisé en mars 2020 pour les implantations du bassin de Tournai. Au moyen d'énigmes, les élèves de 5e et 6e secondaire qui le souhaitent pouvaient découvrir les réalités des métiers auxquels nos cursus amènent. Si cette journée portes ouvertes originale n'a pas rencontré un franc succès (moins de 50 personnes), de l'avis de tous, le concept doit être retenu pour les journées portes ouvertes plus classiques.
- Pour la première année, la HELHa était présente dans tous les suppléments « Enseignement » de tous les groupes de presse wallons.
- Le Service Communication a veillé à ce que les images, le ton et le message choisis pour chaque campagne de promotion soient respectés sur tous les supports, tous les canaux et dans tous les Départements de la HELHa. Des consignes et outils ont d'ailleurs systématiquement été mis à disposition de tous de manière à transmettre une image cohérente ayant ainsi une force de communication amplifiée.



6.6. SERVICE INTERNE POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL

Le Service interne pour la prévention et la protection au travail de la HELHa s'est déployé pour répondre aux besoins émergeant de la crise sanitaire. Composé de membres du personnel, le service a mis en place diverses actions afin de permettre aux étudiants et membres du personnel de se sentir en sécurité au sein de l'institution.

Les actions récurrentes :

- Visites annuelles sur les implantations.
- Audit des deux labos de chimie : bâtiment HE 4 de Mons et bâtiment labo de Montignies-sur-Sambre
- Exercices d'évacuation sur les implantations.
- CPPT locaux sur implantations.
- CPPT bassins ou HELHa.
- Préparation de documents utiles : accident ou incident du travail...
- Rapport annuel du SIPP à disposition du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale.
- Activités RPS : gestion de conflits, conseils gestion harcèlement, entretiens individuels pour désamorcer tensions.
- Suivi des formulaires d'évaluation de santé des MDP et étudiants stagiaires.
- Formations des Directions de département concernant le bien-être au travail (kit de survie) 2 formations, la 3e annulée.

Les actions administratives et de formations :

- Amorce de la digitalisation des registres de sécurité et documents BET.
- Amorce de la procédure des 3 feux verts pour achat ou utilisation du matériel.

- Préparation du cahier des charges formations secourisme à grande échelle.
- Préparation de la formation BA4 pour personnel technique.
- Participation à l'accueil des nouveaux collaborateurs et brochure d'accueil.

Les actions liées au COVID :

- Création d'un plan de gestion de crise et organisation du confinement (mars 2020).
- Adaptation des différents scénarios proposés par la FWB au cours du temps et adaptations nécessaires pour la HELHa.
- Suivi politique de gestion de crise depuis mars 2020. Organisation, consignes sanitaires, achat de matériel, protocoles spécifiques et utilisation de matériel...
- Participation à 2 enquêtes RPS pour MDP pendant la crise + évaluation et proposition de solutions.
- Mémos « bien-être » intégrés dans la newsletter de crise.
- Soutien téléphonique depuis le premier confinement à des MDP en difficulté avec la crise.
- Recherche sur l'impact psychologique de la crise COVID.
- Mise en place du tracing interne des cas COVID positifs.

6.7. ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

Convaincue du rôle majeur de l'enseignement supérieur en Communauté française et en cohérence avec son projet pédagogique social et culturel ainsi qu'avec son plan stratégique, la HELHa soutient toute initiative en rapport avec l'entrepreneuriat.

- La Haute École participe à un projet transfrontalier de développement de la culture entrepreneuriale entre les Hauts de France, la Flandre et la Wallonie.
- Au niveau local, la Cellule Etudiant Entrepreneur a organisé des événements de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Elle a participé à la Student Project Night qui met en évidence les créations d'étudiants entrepreneurs de différentes institutions d'enseignement supérieur en Hainaut.
- La cellule a également rédigé le contenu d'un cours d'entrepreneuriat qui sera proposé en février 2021.
- La cellule a suivi et conseillé 16 étudiants entrepreneurs au cours de l'année académique 19-20 et encadre 21 étudiants pour l'année 20-21.
- Elle a obtenu, début décembre 2020, un subside de 40 000 euros pour 2021 en réponse à un appel à projets qui soutiendra son développement au sein de la HELHa.
- La Cellule étudiant Entrepreneur a travaillé en profondeur les fondements de ses actions et proposera au Collège de direction sa vision pour les années futures ainsi que les réalisations des domaines.



7. Réalisations des domaines

9.1. DOMAINE DE LA SANTÉ

REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

Durant l'année académique 2019 – 2020, les domaines de la santé ont été représentés dans différentes instances :

7.1.1. ARES

- › Commission paramédicale
- › Jury Enseignement inclusif pour l'examen des sciences médicales et dentaires
- › Chambre Enseignement supérieur Inclusif du Brabant wallon

7.1.2. Fédération Wallonie — Bruxelles

- › Commission CAPAES
- › Commission Agrément professionnelle SeGEC

7.1.3. Groupe Direction des Domaines de la Santé

Au sein des départements, l'année académique est rythmée par les collèges des départements, les conseils de département et les conseils de section. Ces derniers permettent d'ajuster les réflexions qui rythment la vie au sein des domaines, des départements et des sections.

Indépendamment du contexte sanitaire, les départements se sont mobilisés et ont participé à de nombreuses manifestations comme :

- › Le département des Sciences biomédicales de Montignies avec « Les jeudis de Fleurus » et l'organisation de deux conférences réunissant pharmaciens et médecins biologistes, des technologues de laboratoire autour de thématiques intégrant les aspects cliniques et biologiques; la visite d'entreprises pharmaceutiques en préparation à l'ouverture d'un bachelier en alternance en biopharmaceutique; les rencontres avec le département des Sciences biomédicales de la Faculté de médecine de l'UNamur et l'Association belge des Technologues de Laboratoire, association professionnelle, en vue de collaborations

futures; participation des enseignants sectionnaires dans la formation du Bachelier de transition en Informatique, orientation « Sciences du vivant », en collaboration avec l'UCLouvain (activités de laboratoire et activités d'enseignement); participation à la soirée « Métier » organisée par Madame Paquer, responsable du laboratoire du GHdC, qui a pu exposer l'importance des besoins de technologues de laboratoire médical. Au sein des laboratoires d'analyses médicales; participation aux tables de conversation en langue anglaise proposées aux enseignants impliqués dans la semaine d'échange linguistique avec la Hogeschool Erasmus de Jette.

- › Le département des Sciences de la santé de Jolimont avec la participation à la journée de la promotion de la santé d'Haine-Saint-Paul où étudiants et enseignants ont collaboré à la sensibilisation du citoyen en matière de bonne pratique de santé;
- › Le département des Sciences de la Motricité de Montignies et sa collaboration avec le centre de médecine sportive de Charleroi pour une meilleure hygiène de santé du coureur à pied; ses projets de recherche en collaboration avec l'UCLouvain et la Faculté des Sciences de la Motricité;
- › La collaboration de l'ensemble des départements des domaines de la santé dans l'organisation d'une journée de sensibilisation au travail interdisciplinaire (Charleroi, Jolimont et Tournai-Mouscron) où enseignants et étudiants s'initient à la mise en perspectives de projets de santé collaborative;

PROJETS EN COURS

- › Bon nombre de projets initiés au cours de l'année académique 2019-2020 se concrétisent et sont le fruit de nombreuses collaborations :
- › Master en Sciences Infirmières est une codiplomation Hautes écoles – Universités organisée au sein d'un consortium comprenant l'UCLouvain, l'UNamur, la Haute École de la Province de Namur et la Henallux (Échéance septembre 2021);
- › Certificat en alternance en biopharmaceutique est une co-organisation entre la Haute École Louvain en Hainaut, la Haute École Condorcet et l'Université ouverte de Charleroi (Échéance septembre 2021);
- › Bachelier en alternance en biopharmaceutique est en projet de codiplomation entre la Haute École Louvain en Hainaut et la Haute École Condorcet, en collaboration avec la fédération des entreprises biopharmaceutiques (Escencia – Perspective septembre 2022)
- › Certificat complémentaire organisé en collaboration avec le département des Sciences biomédicales de la Faculté de médecine de l'UNamur (Échéance septembre 2021/septembre 2022)

7.2. DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Innovation pédagogique

La section éducateur spécialisé a revu sa grille de cours entièrement de manière à s'inscrire encore mieux dans le décret paysage en favorisant les évaluations intégrées. Les unités d'enseignement ont donc été reformées sur base de compétences et non plus de contenus.

Les sections enseignement ont concentré toute leur énergie sur la préparation conjointe avec l'UCLouvain de la grille de cours de la réforme de la formation initiale.

Il existe en outre une volonté de mettre en place une plateforme numérique d'accompagnement des stages à l'usage tant interne (enseignants et étudiants) qu'externe (maîtres de stage et direction).

Plusieurs départements ont commencé des formations en codéveloppement.

Lien avec notre environnement

Un grand travail d'intensification des liens a été mis en place vers les maîtres de stage, d'une part et les directions, d'autre part. Ce travail a été réalisé en collaboration avec le CODIEC et l'UCLouvain-Fucam Mons. Il a abouti à deux rencontres qui ont permis de dresser les attentes de part et d'autre concernant les stages actuels et les futurs stages version RFIE.

Les projets de formation et de partage d'expertise se sont poursuivis avec nos partenaires habituels (IFC, CECAFOC, ...). Des liens se sont également créés avec le CeRSO avec lequel un dossier a été déposé pour l'accompagnement des professionnels de la petite enfance.

Le soutien au projet de la Fondation Roi Baudouin sur la lutte contre les inégalités dans l'enseignement préscolaire, projet conjoint à de nombreuses hautes écoles pédagogiques a été mené à terme via des formations collectives des équipes. Il pourra entrer dans sa phase deux pour laquelle le domaine de l'éducation a marqué son intérêt.

Pour répondre à la pénurie actuelle d'enseignants, le domaine a réfléchi et mis sur pied un nouveau parcours de formation (GoTeaching) pour faciliter l'accès vers les métiers de l'enseignement.

Politique de déploiement de la formation continue

Le domaine a la volonté de rendre plus attractive la participation des membres de son personnel dans l'offre de formation continue qu'il propose. C'est pourquoi dans une phase 1, le budget a été construit de manière à envisager une rétribution directe des formateurs. Dans une phase 2, le domaine glissera toutes les formations continues qui peuvent être portées par un autre acteur que la Haute École vers le CeREF. Enfin, il développera une politique de formation pour un public plus large que les acteurs institutionnels avec lesquels le domaine travaille à l'heure actuelle.

Le domaine a maintenu et amplifié sa politique de participation à des centres de recherche de l'UCLouvain <https://greffe-formation.be/page.php?p=2> et <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/iacchos/cripedis>

7.3. DOMAINE SOCIAL

Autour de l'innovation pédagogique

L'innovation pédagogique est un thème d'actualité. Le domaine social a choisi depuis deux ans de l'aborder par ce qui, de son point de vue, doit guider l'ensemble de la réflexion, c'est-à-dire le public des étudiants. Le domaine constate, comme beaucoup, que les réalités étudiantes — la manière d'entreprendre des études, le rapport à la connaissance, mais aussi les conditions de vie des étudiants — ont beaucoup évolué ces dernières années. L'innovation doit donc se construire d'abord sur ces constats qui doivent être établis de la manière la plus objective possible. Il s'agit donc de dépasser des impressions, les portraits trop vite esquissés de la « génération z », etc. Les départements ont donc confié, pour une durée de deux ans, à un groupe de travail le mandat de mieux connaître ces réalités et, sur cette base, d'identifier les bonnes pratiques pédagogiques qui permettent de tenir compte de ces nouvelles réalités.

Le domaine a également développé à Tournai dans la section Communication le projet-pilote « portfolio ». L'objectif du projet : permettre aux étudiants de cette section de mettre en valeur leurs productions réalisées pendant leurs études et leurs stages via une plateforme Internet. À l'issue de la production de cette plateforme, les étudiants de bloc 3 mèneront un travail réflexif sur le parcours en tant que futur communicateur et produiront un TFE (TFE-Portfolio comprenant un écrit, un oral, une vidéo et la plateforme Internet finalisée).

Il est évident, enfin, comme pour tous les autres domaines, qu'il faudra aussi tirer les leçons de la manière dont les enseignements ont dû s'adapter, à partir du mois de mars 2020 suite à la crise COVID.

Autres actions relevantes

Le CeRSO — Centre de Ressources pour le Social — qui, au sein du CeREF, organise la recherche et la formation continue pour le secteur social. Les départements sociaux sont, depuis

plusieurs décennies, actifs dans ces missions complémentaires à la formation initiale comme la création de deux certificats de formation continue (E-communication et Développement du pouvoir d'agir des personnes et des communautés).

La création d'une crèche est à l'étude sur le site de Montignies (projet porté particulièrement par une étudiante et la direction du département social du site).

Des collaborations se mettent en place avec l'UCLouvain, notamment autour des possibilités de passerelles entre bacheliers professionnalisants et masters, l'objectif étant de faciliter et fluidifier les parcours de formation. Ainsi cette année un parcours (intitulé ASAP+) a été initié entre le bachelier assistant social de la HELHa et le master administration publique de l'UCLouvain permettant de concevoir la formation en 5 ans, plutôt qu'en 6. Une organisation particulière des PAE et des horaires permet d'étaler en 5 années académiques les 345 crédits nécessaires à l'obtention des deux diplômes (les 180 crédits du bachelier, les 120 crédits du master et les 45 crédits de la passerelle).

7.4. DOMAINE ÉCONOMIQUE

Deux nouvelles directions ont été nommées dans le domaine économique au début de l'année académique 2019-2020. Elles se sont impliquées dès le début de leur mandat dans de gros « chantiers ».

Sur le département de La Louvière

- › Une nouvelle orientation « arts culinaires » en gestion hôtelière a été créée en septembre 2019 avec un accord de collaboration avec la section hôtelière de l'Institut Notre Dame de Fleurus afin de partager les infrastructures de la restauration. Les étudiants de l'orientation arts culinaires se rendent donc une journée par semaine à Fleurus pour les travaux pratiques.
- › Les Vademecum TFE et les grilles d'évaluation des TFE ont été revus. Les séminaires de préparation du TFE ont été repensés et attribués aux coordinations.
- › Remise à plat du service d'Aide à la Réussite => Changement de responsable, lettre de mission et nouvelles procédures.
- › Collaboration avec la Hogeschool Thomas More dans une étude marketing pour le compte de COMEOS. Cette étude a fait l'objet d'une conférence de presse.
- › Collaboration avec un CEGEP de Montréal pour la co-construction d'un cours partagé en gestion hôtelière. Les collègues canadiens ont été reçus avant le confinement de mars 2020. Les équipes travaillent actuellement par visioconférence.
- › Le parc informatique a été renouvelé intégralement et des projecteurs ont été installés dans tous les locaux.
- › Un règlement d'ordre intérieur a été complètement réécrit.
- › Les premiers entretiens de fonctionnement et développement ont été réalisés et se poursuivront après la crise COVID.
- › Une très importante mise en conformité

pour la sécurité incendie a été finalisée.

- › Une enquête sur la provenance des étudiants inscrits à La Louvière pour orienter notre communication.

Sur le département de Montignies

- › Mise en place de focus group étudiant/enseignant pour une vision commune et partagée des formations dispensées.
- › Enquêtes auprès des étudiants pour connaître les raisons qui les ont amenés à la HELHa
- › Organisation et évaluation de « la semaine relations publiques ».
- › Mise en place des entretiens de fonctionnement et développement des membres du personnel.

Sur le département de Mons

- › Collaboration avec un CEGEP de Laval au Canada pour la promotion et le développement d'un service d'aide à la réussite. Le projet a été interrompu par la crise COVID et reprendra dès que possible.
- › Reconstitution des évaluations externes certificatives en langue (TOEIC) en bureautique (TOSA) en langue française (Voltaire)
- › Développement d'applications utiles pour le département avec l'implication des étudiants d'informatique de gestion dans le cadre du cours de « projet et développements. »
- › Focus group bloc 3 AD sur l'évolution du métier et l'adéquation des grilles de cours.
- › Journée des anciens en comptabilité : témoignages d'anciens sous forme de table ronde (selon la profession exercée) puis temps de rencontre étudiants — anciens
- › Participation Businet (séminaire résidentiel annulé à la suite du confinement, mais participation aux ateliers en ligne)

7.5. DOMAINE TECHNIQUE

Apprentissage par projet

Depuis quelques années et en particulier en septembre 2019, des cours - projets sont créés et prennent une place grandissante dans les programmes de cours des études techniques. Ils existaient déjà dans plusieurs cursus comme en bachelier en automobile ou électronique et ils se retrouvent aujourd'hui dans les bacheliers en domotique, en électromécanique ou en construction. Ils sont également intensifiés dans les cursus d'ingénieur industriel.

Cet apprentissage par projet favorise l'autonomie et donne du sens aux apprentissages plus traditionnels en les contextualisant. Il donne à l'étudiant la vision d'une formation globale plutôt que d'une formation égale à la somme des différentes activités d'apprentissage.

En construction, dans le cadre de bureau d'études de troisième année, le projet servant de base au cours de bureau d'études est en cours de réalisation afin de permettre aux étudiants de se rendre sur le site et de rattacher l'académique au concret de la profession.

En ingénieur industriel, le projet scientifique de première année correspond à une initiation à la recherche et à la créativité. Il développe chez l'étudiant les capacités de réaliser un travail bibliographique de recherche, d'imaginer un dispositif expérimental et lui permet d'acquérir un esprit critique. Le projet de Recherche & Développement de Master 1 confronte les étudiants aux réalités de la recherche et du développement à un niveau appliqué.

Les projets développés sont en lien direct soit avec les activités du CeREF technique ou des laboratoires du domaine technique, soit avec une problématique réelle rencontrée dans une entreprise partenaire.

Démarrage du bachelier en génie électrique

Septembre 2019 a vu démarrer la toute première promotion du bachelier en alternance en génie

électrique sur le site de Charleroi. Malgré l'accord ministériel tardif concernant l'organisation de nouveaux cursus et donc une promotion assez faible de ces nouvelles études, 10 étudiants ont entamé le bloc 1 du bachelier. Parmi eux, 9 ont signé une convention d'immersion professionnelle et 7 ont passé le cap du bloc 1 et entament maintenant le bloc 2 de la formation. De nombreuses entreprises sont intéressées par le profil et l'offre d'engagement d'un stagiaire en alternance est supérieure au nombre d'étudiants.

Intensification de l'apprentissage de l'anglais

Ces dernières années, la formation d'ingénieur industriel a été modifiée pour mettre l'accent sur la maîtrise de l'anglais technique. Les différentes étapes sont maintenant maîtrisées.

Cela se traduit par des cours techniques dispensés en anglais afin que l'anglais sorte du cadre du cours de langues. Les étudiants sont amenés à mettre en œuvre leur apprentissage de la langue dans des contextes scientifiques pointus lors d'activités multidisciplinaires.

En plus de ces cours donnés en anglais, certaines évaluations ont lieu en anglais comme celle du stage de bloc 3. Il est demandé aux étudiants d'utiliser l'anglais pour des recherches bibliographiques, des rédactions de questions scientifiques, des posters, etc.

En Master 2, les étudiants participent à des tables de conversation. Parallèlement, ils doivent présenter le TOEIC listening and reading (certification internationale). Les étudiants atteignent en majorité un niveau B1 + en fin d'études.

En décembre 2019, une dizaine d'enseignants du département ont fait des demandes de cours intensifs en immersion pendant une semaine à Galway par l'intermédiaire du Service international de la HELHa. C'est un excellent indicateur de la volonté de se perfectionner en anglais et de la volonté est d'intensifier encore les cours donnés dans cette langue.

Ce processus d'intégration des langues dans le cursus technique démarre également dans les sections des bacheliers de Mons. Par exemple, en bachelier en électronique appliquée, une activité pluridisciplinaire est organisée entre le cours de télécommunications et le cours d'anglais. Elle consiste à présenter, en anglais, une technologie actuelle de télécommunications. Les étudiants se rendent également au salon de Nuremberg où ils sont face aux nouvelles technologies et doivent communiquer en anglais avec des professionnels.

Par ailleurs, le TOEIC est proposé aux étudiants d'année diplômante des 4 bacheliers techniques de Mons pour l'instant sur base volontaire.

Aménagements nouvelles zones de travail CER1 et réorganisation Fariaux

En février 2019, les laboratoires orientés thermiques et machines tournantes ont quitté les laboratoires Fariaux pour emménager dans le tout nouveau bâtiment CER1 du CeREF technique. Le bachelier en automobile a alors pris possession de la plus grande partie des laboratoires Fariaux. Ce fut le point de départ d'une réflexion sur une nouvelle utilisation de l'espace à Fariaux qui s'est concrétisée durant l'année 19-20 et qui se poursuit encore cette année.

Dans les zones de travail, des établis spécifiques ont été implantés. L'espace a été réorganisé au niveau des véhicules, des bancs moteurs poids lourds et des box de travail afin de sécuriser à la fois les déplacements des personnes et l'utilisation du matériel lourd. Enfin, un dispositif central d'extraction des gaz d'échappement a été installé afin d'augmenter la qualité de l'air.

Le hall d'accueil a été agrandi et réaménagé afin de permettre une zone « cuisine » et une zone de convivialité pour les étudiants. Des casiers sont installés et bientôt les étudiants auront à disposition des vestiaires ainsi qu'un espace aménagé à l'extérieur.

Qualiroutes

Suite à la demande du SPW Mobilités et infrastructures, le domaine collabore avec les domaines techniques de quatre autres HE de la FWB, proposant une formation dans le domaine de la construction, afin de créer des modules de formation concernant le cahier des charges Qualiroutes. Ces modules sont destinés au personnel du SPW au départ, mais ont été étendus au personnel des administrations publiques et des entreprises privées. Chaque HE organise à tour de rôle la formation dans ses bâtiments. Les formateurs sont issus de chacune des HE. La HELHa, seul établissement à former des conducteurs de chantier à orientation génie civil, permet à ses étudiants d'appréhender au mieux un cahier des charges qui fera partie de leur quotidien professionnel ainsi que des supports régulièrement mis à jour.

7.6. DOMAINE DES ARTS

Création de la formation continue en jeux vidéo

En septembre 2019, une formation continue en jeux vidéo de 30 crédits aux Ateliers des Fucam avec l'UCLouvain a été créée. 10 étudiants se sont inscrits la première année, 20 étudiants cette année. Le programme propose du Game art et du Game programming avec la participation à une Global Game Jam au niveau international.

Montée en puissance du bachelier en animation 3D

Créé en septembre 2017 avec 25 étudiants, le bachelier est passé à 130 étudiants cette année. Après la diplomation de la première cohorte d'étudiants en 2020 bien accueillis dans les lieux de stage, des master class en acting et dans les logiciels blender, after-effects, maya, unreal engine sont au programme pour mieux préparer les étudiants au milieu professionnel.

Aménagement des locaux du domaine

L'étage consacré au domaine des arts appliqués a été équipé pour que tous les locaux puissent être transformés en labos informatiques avec Internet en filaire, fibre et tentures. Une ligne Internet dédiée permet aux étudiants de jeux vidéo de travailler en réseau.

Projet de convention avec l'UCLouvain concernant le passage facilité entre le bachelier en publicité et les masters en communication de l'UCLouvain.

Cette convention permet aux étudiants de publicité de suivre 10 crédits à l'université en B2 et 10 crédits en B3 pour faciliter la transition HE/Université et avoir les 2 diplômes en 5 ans, le bachelier en publicité et le master en communication.

Collaborations avec la profession et partenaires : PUB magazine, stumpa.

Collaborations avec le magazine spécialisé PUB et réalisations de couvertures par des étudiants de la Haute École de l'année diplômante de la section publicité. Le domaine a également participé et remporté avec la médaille d'or le concours STuMPA (Student Magazine Print Awards).

Renforcement partenariat ERASMUS

Chaque année, 2-3 étudiants de la section publicité s'envolent pour un quadrimestre au Forth Valley College de Stirling (Écosse). Pour renforcer le partenariat, une équipe enseignante écossaise est venue effectuer 2 workshops dans l'implantation montoise.

7.7. DOMAINE AGRONOMIQUE

Organisation des premiers blocs et coordinations

Pour la rentrée de septembre 2020, les premiers blocs sont maintenant séparés avec 28 étudiants en Agro-industrie et biotechnologies (AIBT) et 184 en Technologie animalière (TA) soient 212 étudiants au total contre 192 à la rentrée 2019.

Seuls les cours de mathématiques appliquées et de zoologie appliquée sont dédoublés. Cependant, l'organisation des laboratoires de chimie appliquée et microbiologie est en partie différente entre TA & AIBT.

Il y a maintenant trois coordinations de section en Agronomie :

- une pour les deux premiers blocs ;
- une pour les AIBT 2 & 3 ;
- une pour les TA 2 & 3.

Ces coordinations forment avec le directeur de domaine le conseil de direction AGRO qui se réunit au moins 2 fois par mois.

Gestion de la forte croissance des populations en Technologie animalière (TA)

La population en TA est en forte croissance ; en TA1 l'augmentation est de l'ordre de 20 unités (difficile à déterminer exactement dû à la séparation des premières) et de 90 unités en blocs 2 & 3 !

À la suite de cette augmentation importante de la population en TA et en prévision du fait que la Haute École devra accepter toutes les demandes d'inscription à la rentrée prochaine, une réflexion a été menée avec l'équipe pédagogique.

Il en ressort qu'actuellement, il est observé qu'en pratique les étudiants diplômés de cette formation vont vers trois principaux secteurs d'activité caractéristiques :

– les soigneurs animaliers qui travaillent principalement en zoos, parcs animaliers, refuges, fermes pédagogiques, élevages d'animaux de compagnie ou de rente... ;

– les assistants-vétérinaires qui sont employés dans des cabinets, centres ou cliniques vétérinaires ;

– les laboratoires d'analyses, les producteurs de Petfood, les laboratoires de recherche in vivo... ou bien certains continuent vers un Master.

Fort de cette observation, il a été décidé de créer trois options afin de principalement spécialiser le contenu des activités d'apprentissage de type laboratoires, entretien des animaux présents à l'école et autres travaux pratiques afin de permettre aux étudiants, en fonction de leur choix d'option d'avoir un approfondissement plus important des pratiques liées aux métiers visés.

Ces options permettent de mieux répondre aux attentes des employeurs et de s'adapter au grand nombre d'étudiants en gardant une qualité pédagogique lors des activités pratiques.

Toutefois, le domaine restera vigilant quant au maintien de la polyvalence des diplômés.

Il en découlera en 20-21 l'introduction d'une demande d'habilitation simplifiée pour des options en technologie animalière :

- Soigneur
- Assistant-vétérinaire
- Technologue en laboratoires animaliers

Le cahier des charges de l'équipement de l'enclos animalier a été fourni au service infrastructure. Des demandes de locaux supplémentaires pour y réaliser des salles de simulation de cabinet vétérinaires... sont en élaboration.

Enfin, une réflexion devra être entamée quant à l'accueil de près de 300 étudiants en blocs 1 pour la rentrée prochaine.

Basculement soudain en « enseignement à distance »

Comme l'ensemble de l'enseignement supérieur, le domaine a basculé en mars 2020 dans un mode d'enseignement à distance.

L'équipe pédagogique s'est rapidement et efficacement adaptée aux nouvelles pratiques et outils pédagogiques.

Globalement, les retours sont positifs tant du côté enseignant qu'étudiant. Une réflexion sur les acquis à conserver lorsque la crise sera passée est en cours au sein du domaine ainsi qu'au niveau de toute la haute école.

Nouvelle demande d'habilitation

Un GT formé de MDP issus de différents domaines (de l'agronomie, du social, de l'éducation et de l'économique) prépare un dossier de demande d'habilitation pour un bachelier en agronomie orientation « Techniques et gestion en agriculture durable et systèmes alimentaires » de 180 ECTS.

CeREF-Agronomie

En septembre 2020, la mise en route de la cellule de recherche et formation continue du CeREF-Agronomie a réellement eu lieu. Actuellement, 4 personnes y sont activement attachées.



Rejoignez-nous



www.helha.be

Haute École Louvain en Hainaut ASBL

Siège social : Chaussée de Binche 159 - 7000 Mons

HELHa

Haute École Louvain en Hainaut

Développe tes talents